

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 15.12.2017

L'an deux mil dix-sept, le quinze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué au lieu habituel de ses séances, s'est réuni sous la Présidence de Mr Alain BEAUFORT, Maire.

Étaient présents : M. BEAUFORT Maire, M. SAUVAGE et Mme ROZEC, Adjoint
Mesdames TUERO, RENAUD, LEGAY, NAVARRE, HARDOIN, ROBLIN et Messieurs DURAND, TALFUMIER,
BUREL, HOUE et PHILIPPE

Absent : M. GEORGE Albert donne pouvoir à Mme ROBLIN Nadeige

Secrétaire de séance : Madame ROZEC Liliane

Convocation du : 08.12.2017

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le compte-rendu du conseil municipal précédent.
- **Décide** la mise en place du temps partiel, Mme JAILLIARD Céline sera bénéficiaire.
- **Approuve** la convention unique annuelle relative aux missions optionnelles de Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Seine et Marne.
- **Accepte** la nomination et la rémunération de deux agents pour le recensement 2018.
- **Accepte** la prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget de 2018.
- **Accepte** après présentation de Monsieur Talfumier, de solliciter un nouveau contrat rural (CoR) motivé principalement par l'accessibilité et la sécurité des bâtiments communaux (local associatif J.A., Mairie, Eglise, Service Technique).
- **Accepte** la facturation des frais divers pour l'AFR.
- **Accepte** un avenant de convention avec le RPI pour le remboursement de mise à disposition du personnel communal.
- **Accepte** le versement des indemnités pour le Receveur municipal de Coulommiers
- **Accepte** (6 voix pour, 5 voix contre, 4 abstentions), sous condition, de maintenir les courses cyclistes sur Choisy en Brie pour 2018.

Le Maire :

➤ **Informe :**

- De l'avancement du programme d'assainissement, des réunions avec les financeurs, du lancement prochain de l'appel d'offres, pour demande d'aides. (Travaux prévus fin 2018.)
- Des travaux en cours d'achèvement (parkings à Cofféry et rue du Puits Audion). De l'accord de subvention pour la pose des bornes sur le parvis de l'Eglise.
- Des aides accordées concernant les travaux de voirie à l'Epauche et la Boulois, réalisation en 2018.
- PLU : toutes les recommandations des personnes publiques associées seront suivies et l'avis défavorable du SAGE levé avant validation (deuxième semestre 2018).
- Du coût du temps de travail effectué par le personnel technique communal, concernant différents travaux pour le compte d'autres organismes (Communauté de Communes : entretien du stade / Ecole : réparations à diverses structures / Assainissement)

➤ **Rappel :**

- Que la DETR de 2017 est relancée pour 2018
- Que les colis de fin d'année sont réservés aux personnes dans leur soixante-dixième année, inscrit sur les listes électorales.
- De l'intérêt et de la nécessité du Nouveau Contrat rural pour la rénovation de la Salle des fêtes, porté par le RPI, principal utilisateur, offrant la possibilité d'un subventionnement correct.

Monsieur Talfumier :

➤ **Informe :**

- Des possibilités d'élargissement de notre Communauté de Communes et des réflexions en cours.

Monsieur Sauvage :

➤ **Informe :**

- De l'avancement des rénovations des canalisations, par le SNE. Le prix de l'eau augmentera jusqu'en 2019 et non jusqu'en 2020 comme initialement prévu.
- Que le SMICTOM envisage de mettre en place un « concours » pour inciter les usagers à déposer leurs vêtements dans les bacs prévus à cet effet et non dans leurs poubelles. Une subvention pourrait être reversée pour les collectivités les plus performantes.

Madame Legay :

- **Demande** où en est le projet éolien. Monsieur le Maire informe que pour l'instant, il n'y a pas de retour. Toutefois les entrepreneurs semblent prêts à réitérer ce projet à l'issue du sursis à statuer du préfet, si sa décision était négative.

La séance est levée à 20h45

Pour copie Conforme
Fait à Choisy en Brie le 15 décembre 2017
Le Maire, Alain BEAUFORT

